

# AUTISME LAVAL



## Camp de jour, été 2018

### Camp de jour, été 2018

Les Services du Chat Botté offrent un Camp de jour d'été qui favorise le maintien des acquisitions du participant avec le trouble du spectre de l'autisme (TSA) dans un environnement stimulant où le divertissement et le plaisir des enfants sont visés en premier lieu. Un milieu de vie qui permettra de connaître des expériences uniques, amusantes et enrichissantes dans un encadrement adapté et sécuritaire dans l'atmosphère d'un camp d'été.

L'ensemble des volets du Camp d'été vous est offert par les Services du Chat Botté, en partenariat avec :

- C.I.S.S.S. ;
- Canadian Tire ;
- Commission Scolaire de Laval ;
- Emploi-été Canada du gouvernement fédéral ;
- Enfant-Soleil ;
- Programme d'accompagnement en loisir du gouvernement provincial ;
- McDonald ;
- S.A.T.L ;
- Société de transport de Laval ;
- Ville de Laval ;
- Y.M.C.A.

Informations : (450) 663-5551 (poste 22)

Télécopieur : (450) 663-0694 Site internet : [www.autismelaval.org](http://www.autismelaval.org)

Courriel : [lechatbotte@videotron.ca](mailto:lechatbotte@videotron.ca)

### La période des activités :

Du 25 juin au 17 août 2018, de 9h à 16h, du lundi au vendredi.

**Note:** Un participant ne peut s'inscrire au camp ni à moins, ni à plus de 4 semaines.

Service de la halte-garderie du Chat Botté :		
Frais pour personnes inscrites :	5\$ (8h00-9h00)	5\$ (16h00-17h00)
Frais pour personnes NON inscrites * :	10\$ (8h00-9h00)*	10\$ (16h00-17h00)*
BLOC -1-: Tous les MATINS 8h00-9h00 <input type="checkbox"/>		
BLOC -2-: Tous les SOIRS 16h00-17h00 <input type="checkbox"/>		
<b>Note :</b> Vous avez le choix entre le BLOC-1- ou le BLOC -2- ou les deux BLOCS.		
<b>* SI VOUS N'ÊTES PAS INSCRIT AU SERVICE DE LA HALTE-GARDERIE, VOICI LA PROCÉDURE QUE NOUS APPLIQUERONS :*</b> Tous ceux qui ne seront pas inscrits au service de la halte-garderie seront facturés \$10.00 l'heure (8h00 à 9h00) et \$10.00 l'heure (16h00 à 17h00).		
<b>Note :</b> Il n'est plus permis de prendre des jours aléatoires (à la carte) pour ce service. De plus, même si un participant est déjà inscrit à la halte-garderie, chaque retard (après 17h00) ou chaque arrivée à l'avance (avant 8h00) sera facturé au parent au taux de \$5.00/15 min.		
<b><u>RETARD OU ARRIVÉE À L'AVANCE DU TRANSPORT ADAPTÉ.</u></b>		
Nous ne sommes pas responsables des retards ou de l'arrivée à l'avance du transport adapté pour toutes les activités des Services du Chat Botté.		
Merci de votre compréhension.		
S'il y a lieu, merci de communiquer avec le transport adapté de la STL : (450) 973-3111.		
<b>Note : Il n'y a pas de service de halte-garderie pour le volet "Intégration"</b>		

### Lieux des activités :

1. Volet Initiation (3-5 ans) : À confirmer
2. Volet Spécialisé (6-17 ans) : À confirmer
3. Volet Socialisation (6-14 ans) : À confirmer
4. Volet Communication (6-14 ans) : À confirmer
5. Volet Intégration (6-12 ans) : Sites camps réguliers de la Ville de Laval
6. Volet Club Aventure TSASDI (9-17 ans) : À confirmer
7. Volet Club Aventure TSASDI (18 ans et +) : À confirmer
8. Volet Adultes (18 ans et +) : À confirmer

## L'inscription au Camp d'été 2018 :

**La date limite d'inscription pour tous les parents est le 02 février 2018.\***

- *Les places sont limitées même si nous recevons l'inscription avant cette date.*

Considérant la capacité d'accueil limitée, nous accorderons la priorité aux personnes vivant dans leur :

- famille naturelle de Laval ;
- famille d'accueil de Laval ;
- centre d'accueil de Laval ;
- institution de Laval ;

**Les participants qui se sont déjà inscrits au camp d'été 2017 auront la priorité sur les nouveaux participants jusqu'au 02 février 2018.**

Soyez cependant assurés, que nous ferons de notre mieux pour répondre à vos demandes.

Un **chèque** fait à l'ordre des *Services du Chat Botté* au montant de **50\$** couvrant le dépôt pour les frais d'inscription doit nous être envoyé **au plus tard le 02 février 2018.** Ce chèque doit être accompagné du formulaire d'inscription, dossier du participant, copie de la C.A.M., photo récente du participant et copie des prescriptions.

Ceci s'applique également aux parents dont le CLSC paie directement le camp d'été.

**Note :** Le CLSC vous remboursera le montant de 50 \$ et ce dépôt de 50 \$ est non remboursable, en cas d'annulation de votre part.

### **Les volets offerts sont :**

- 3 à 5 ans : Initiation
- 6 à 17 ans : Spécialisé- avec déficience intellectuelle et/ou Trouble de comportement
- 6 à 14 ans : Socialisation ou Communication
- 6 à 12 ans : Intégration
- 9 à 17 ans : Club Aventure (T.S.A. sans déficience intellectuelle)
- 18 ans et + : Club Aventure (T.S.A. sans déficience intellectuelle)
- 18 ans et + : Adultes

**Note :** Nous nous réservons le droit de vous suggérer un autre volet mieux adapté aux besoins de votre enfant ou de refuser un participant pour sa propre sécurité et celle des autres participants.

### Volet INITIATION (3 à 5 ans)

**Ratio** : 5 intervenants pour 8 participants

**Sorties** : Une fois par semaine, une sortie est organisée afin de permettre aux enfants de vivre de nouvelles expériences.

**Objectif** : Pour ce volet, généralement, l'objectif premier demeure le *développement des pré-requis scolaires*, c'est-à-dire apprendre aux enfants à fonctionner à l'intérieur d'un horaire structuré où ils doivent suivre des consignes et participer à certaines activités organisées. L'*autonomie* est le second objectif prioritaire de ce volet. L'entraînement à la propreté et l'autonomie au moment des repas (utilisation des ustensiles) sont les deux sous-objectifs visés le plus fréquemment.

**Dates** : du 25 juin au 20 juillet 2018  
du 23 juillet au 17 août 2018

Membres SATL : **540 \$ par mois**

### Volet SPÉCIALISÉ (6 à 17 ans)

**Ratio** : 7 intervenants pour 8 participants

**Sorties** : Une fois par semaine, une sortie est organisée afin de permettre aux enfants de vivre de nouvelles expériences.

**Objectif** : Le volet spécialisé est un volet ayant des participants avec une déficience intellectuelle et/ou un trouble de comportement. Les activités organisées sont faites en fonction des capacités spécifiques du jeune. Son intervenant amène l'enfant à développer divers champs : cognitif, communication, socialisation, motricité ou autonomie.

**Dates** : du 25 juin au 20 juillet 2018  
du 23 juillet au 17 août 2018

Membres SATL : **540 \$ par mois**

### Volet SOCIALISATION (6 à 14 ans)

**Ratio** : 3 intervenants pour 9 participants

**Sorties** : Une fois par semaine, une sortie est organisée afin de permettre aux enfants de vivre de nouvelles expériences.

**Objectif** : Le volet Socialisation constitue un tremplin vers le volet Intégration au niveau de la communication et des interactions sociales. En effet, les enfants inscrits au volet Socialisation ont déjà développé des habiletés qui leur permettent d'avoir un ratio moins élevé mais qui ne possèdent pas encore tous les pré-requis pour faire partie du volet Intégration. Les activités pratiquées à l'intérieur de ce volet visent donc à les préparer à fonctionner adéquatement dans un milieu d'intégration (sports d'équipe, jeux collectifs), favoriser les interactions sociales lors des déplacements (ex. se tenir la main), favoriser l'entraide (ex. lors des repas) et profiter des périodes de motricité et de musique pour favoriser la proximité, les contacts physiques et visuels. Le volet socialisation travaille beaucoup les habiletés sociales à travers le jeu.

**Dates** : du 25 juin au 20 juillet 2018  
du 23 juillet au 17 août 2018

Membres SATL : **540 \$ par mois**

## Volet COMMUNICATION (6 à 14 ans)

**Ratio** : 4 intervenants pour 8 participants

**Sorties** : Une fois par semaine, une sortie est organisée afin de permettre aux participants de vivre de nouvelles expériences.

**Objectif** : Développer et soutenir les habiletés naissantes de communication verbale et non verbale par le jeu, les cahiers de communication et les pictogrammes. Ce volet amène le participant à développer son mode de communication, à le maintenir et à le faire grandir par une multitude d'activités et jeux. C'est souvent un volet intermédiaire entre le volet Spécialisé et le volet Socialisation afin d'aider les participants à développer certains pré-requis nécessaires à l'inscription au volet Socialisation.

**Dates** : du 25 juin au 20 juillet 2018  
du 23 juillet au 17 août 2018

Membres SATL : **540 \$ par mois**

## Volet INTÉGRATION (6 à 12 ans) (Aucun service de halte-garderie pour ce volet)

**Ratio** : 4 intervenants pour 8 participants

**Sorties** : Une fois par semaine, une sortie est organisée avec le camp de jour des Services du Chat Botté, afin de permettre aux enfants de vivre de nouvelles expériences.

**Objectif** : Permettre aux enfants de vivre des activités en compagnie d'enfants du même âge, sans handicap, afin de favoriser les interactions sociales et l'adaptation de celui-ci à son environnement.

**Dates** : du 25 juin au 20 juillet 2018  
du 23 juillet au 17 août 2018

Membres SATL : **620 \$ par mois**

## Volet CLUB AVENTURE (9 à 17 ans) TSA sans déficience intellectuelle

**Ratio** : 1 intervenant pour 6 participants

**Sorties** : Activités sur semaine, tous les jours selon l'horaire établi par le groupe.

**Objectif** : Ce volet s'adresse aux personnes autonomes (Asperger et/ou autiste sans déficience intellectuelle). Sous la supervision des intervenants, il permet de développer l'autonomie des participants en confiant notamment certaines petites responsabilités à chacun des participants du groupe (ex. liste de présences, distribution de billets, etc.). Amener le participant à découvrir de nouveaux intérêts par la panoplie de sorties organisées et de maximiser les interactions sociales avec les autres usagers.

**Dates** : du 23 juillet au 17 août 2018

Membres SATL : **640 \$ par mois**

**Volet CLUB AVENTURE (18 ans et +) TSA sans déficience intellectuelle**

**Ratio** : 1 intervenant pour 6 participants

**Sorties** : Activités sur semaine, tous les jours selon l'horaire établi par le groupe.

**Objectif** : Ce volet s'adresse aux personnes autonomes (Asperger et/ou autiste sans déficience intellectuelle). Sous la supervision des intervenants, il permet de développer l'autonomie des participants en confiant notamment certaines petites responsabilités à chacun des participants du groupe (ex. liste de présences, distribution de billets, etc.). Amener le participant à découvrir de nouveaux intérêts par la panoplie de sorties organisées et de maximiser les interactions sociales avec les autres usagers.

**Dates** : du 25 juin au 20 juillet 2018

Membres SATL : **640 \$ par mois**

**Volet ADULTES (18 ans et +)**

**Ratio** : 8 intervenants pour 8 participants ou 4 intervenants pour 8 participants selon le cas.

**Sorties** : Une fois par semaine, une sortie est organisée pour permettre aux participants de vivre de nouvelles expériences.

**Objectif** : Offrir cinq jours d'activités de jour pour adultes dans le but de maintenir et soutenir les acquis au cours de la période estivale.

**Dates** : du 25 juin au 20 juillet 2018  
du 23 juillet au 17 août 2018

Membres SATL : **560 \$ par mois**

**Coût d'inscription selon le choix du volet :**

Pour 4 semaines	<b>Membre-SATL</b>	<b>Non membre-SATL</b>
<b>Initiation Spécialisé Socialisation Communication</b>	540\$	2,100\$
<b>Club Aventure (TSASDI)</b>	640\$	2,500\$
<b>Intégration</b>	620\$	2,300\$
<b>Adultes</b>	560\$	2,200\$

- *Aucune inscription ou annulation ne sera acceptée par téléphone.*
- *Pour toutes les inscriptions reçues au bureau par poste, courriel, télécopieur ou livrées en personne, les premières inscriptions reçues auront la priorité (premier arrivé/premier servi).*
- **Le paiement final devra nous être parvenu avant le 24 mai 2018.**

### La politique de remboursement :

Le **dépôt** de 50 \$ pour les **frais d'inscription** ne sera **pas remboursable** s'il y a une annulation de votre part. Un **avis écrit** par courriel ou par la poste pour une **annulation** est exigé et doit nous parvenir **avant le 24 mai 2018**. Après le 24 mai 2018, des **frais de pénalités** vous seront facturés (l'équivalent d'une semaine du coût total du volet), **sauf** pour une **annulation** faite en **raison de santé** (sur présentation d'un billet médical) ou dans le cas d'une annulation d'inscription de notre part.

### La politique sur l'état de santé de l'enfant :

*Les Services du Chat Botté* se réservent le droit de retourner un enfant qui ne peut suivre le fonctionnement du groupe pour raison de maladie : fièvre, gastro,... etc.

Pour rejoindre le transport adapté de la S.T.L. : ☎ (450) 973-3111

### Les parents sont responsables d'inscrire leur enfant au Transport adapté de Laval.

Ils doivent faire une demande à la fin du mois d'avril auprès du service du Transport adapté de la *Société de transport de Laval* et **doivent aussi assumer, s'il y a lieu, les frais de retard liés à ce service de la S.T.L.**

**Les Services du Chat Botté ne sont pas responsables des accidents qui pourraient survenir durant le transport des participants.**

### **ATTENTION : Avez-vous bien .....?? :**

- Inclus le formulaire **d'inscription au camp d'été** (complété et signé) ;
- Inclus le formulaire **d'inscription pour la halte-garderie** (coché et signé) ;
- Inclus le formulaire "**Dossier du Participant**" (complété et signé) ;
- Inclus la **photo récente** du participant ;
- Inclus les **photocopies** des **prescriptions des médicaments** du participant ;
- Inclus le dépôt de 50\$ ;
  - Faire le **chèque payable à l'ordre des "Services du Chat Botté"**;
  - Dater le **chèque en date de l'envoi** du formulaire d'inscription.
- Retourner le tout à l'adresse suivante :

Les Services du Chat Botté,  
2285, avenue Francis-Hughes,  
suite 200,  
Laval (Québec) H7S 1N5

Pour plus d'informations, **appelez** :

*Les Services du Chat Botté*  
*☎ 450-663-5551 (poste 22)*  
*Ginette Trottier (adjoite administrative).*

*Myriam Ambroise*  
*Directrice des opérations*

**Note :**

***“Les Services du Chat Botté” se réserve le droit d'apporter des changements au Camp d'été 2018, faute de personnel ou de restrictions financières.***